



Description du produit

La liste des réglementations de construction du DIBt requiert pour les fermetures coupe-feu un justificatif d'aptitude à l'utilisation (un agrément technique allemand ou un agrément technique européen). Dans ces agréments, une installation de blocage est requise lorsque les systèmes doivent être maintenus ouverts pendant le fonctionnement. L'installation de blocage doit être adaptée à cette fin. Son aptitude à l'utilisation doit être justifiée par un agrément.

Type de construction	Commande	Évaluation du détecteur d'incendie	Bouton-poussoir manuel • Contact sans potentiel de la centrale de détection d'incendie • Via la boucle de détection d'incendie ou l'interrupteur de fumée
Justificatif d'aptitude à l'utilisation	UL 864		
Justificatif	Z-6.5-1990 pour fermetures de convoyeurs	Type de protection	IP 65